

# COMPTE ADMINISTRATIF 2018

## Note brève et synthétique

Conseil Métropolitain du 27 Juin 2019

### « Le premier compte administratif de plein exercice de la Métropole »

Après une année 2017 transitoire, le compte administratif 2018 est le premier de l'ère métropolitaine et intègre tous les effets des principaux transferts de compétences.

Orléans Métropole assure dorénavant, en lieu et place des communes, l'ensemble des compétences transférées en 2017 en matière d'espace public (principalement voirie et propreté), d'urbanisme, de promotion touristique, de valorisation du patrimoine naturel et paysager, d'eau potable, des réseaux d'énergie auxquelles se sont récemment ajoutés le Parc Floral et l'École Supérieure d'Art et de Design (ESAD).

Il est important de souligner que les transferts de compétences, s'ils font évoluer les masses budgétaires, ne modifient pas les équilibres grâce aux mécanismes de compensation qui assurent la neutralité des transferts.

Ainsi, la stratégie financière définie pour le mandat reste inchangée et les comptes 2018 respectent les fondamentaux : maîtriser des dépenses de fonctionnement pour préserver un bon niveau d'autofinancement, à taux de fiscalité inchangés et avec un niveau d'investissement particulièrement soutenu.

**Avec un total de 445,1 M€ de dépenses dont 303 M€ (106,6 M€ en investissement et 196,4 M€ en fonctionnement) consacrés aux projets, Orléans Métropole confirme sa volonté d'investir fortement sur des projets ambitieux tout en répondant toujours mieux en proximité et avec une grande réactivité, aux besoins des habitants.**

Parmi les réalisations 2018 on peut citer (détail en en fin de rapport) :

- 34 M€ pour les travaux de voirie et d'embellissement de l'espace public
- 16 M€ dans le cadre de l'opération Interives
- 12 M€ pour COMET
- 13 M€ au titre de la mobilité et des transports
- 11 M€ pour l'assainissement

Le compte administratif 2018 démontre cette année encore la capacité d'Orléans Métropole à œuvrer pour le développement de son territoire avec près de 107 M€ d'investissement, tout en s'attachant à la proximité, à la solidarité territoriale et à la cohésion sociale pour l'ensemble des habitants métropolitains, sans augmenter les impôts et en préservant les équilibres financiers.

## PREAMBULE

### ➤ La Métropole : l'achèvement des transferts de compétences

Deux grandes étapes ont rythmé l'année 2017 :

- L'évolution institutionnelle de notre intercommunalité devenue Communauté urbaine puis Métropole au 1<sup>er</sup> mai 2017. La communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, devenue ainsi « Orléans Métropole » le 01/01/2017 s'est vue transférer de nouvelles compétences par ses communes membres qui ont continué à les exercer en 2017 au travers de convention de gestion transitoires passées entre la Métropole et les communes. L'objectif était d'assurer la continuité de l'exercice des compétences dans les meilleures conditions pendant cette période.
- L'adoption du Projet Métropolitain à l'horizon 2030 en juillet 2017.

2018 a vu l'achèvement du processus de transfert de compétences avec notamment :

- l'évaluation définitive des charges transférées et la fixation des attributions de compensation correspondantes dans le cadre des travaux de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- le transfert du personnel relatif aux compétences transférées
- le transfert des compétences facultatives et équipements intégrés dans les statuts par délibération du conseil métropolitain de Décembre 2017 : Gestion des milieux aquatiques (hors compétence obligatoire GEMAPI), l'ESAD et Parc Floral
- la fin des conventions de gestion et la reprise en direct de la gestion de l'ensemble des compétences par Orléans Métropole

### ➤ Le projet Métropolitain

2018 est le premier exercice de mise en œuvre du Projet Métropolitain 2017-2030. Adopté par délibération du conseil Métropolitain du 11 juillet 2017, ce projet décline 8 axes stratégiques pour Orléans Métropole :

- Etre la capitale du Val de Loire, ville de référence sur l'axe ligérien, porteuse de valeurs reconnues et du dynamisme économique pour rayonner au-delà de son territoire ;
- Etre une métropole internationalisée, reconnue pour son niveau scientifique, reposant sur des unités de formation supérieure d'excellence et de recherche ;
- Etre une métropole qui foisonne d'initiatives, de talents culturels, de création d'entreprises, ayant su développer une nouvelle approche du développement économique et accompagner les entreprises dans leurs mutations ;
- Etre une métropole qui assure une qualité et un cadre de vie pour ceux qui habitent ses villes et villages, en respectant l'identité de chacune, à une heure de Paris, capitale-monde ;
- Etre une métropole dont l'administration s'est modernisée, ouverte aux usagers et économe en moyens publics.
- Etre une métropole active dans la transition énergétique et numérique du territoire, des entreprises et des habitants.
- Etre une métropole solidaire afin que chaque habitant partage le sentiment d'appartenance à une même communauté d'intérêt, sentiment qui sera renforcé si chacun peut participer à l'élaboration des projets d'intérêt métropolitain, se sentir acteur et se les approprier.
- Etre soucieuse de la soutenabilité de la croissance des communes qui la composent en participant, autant que de besoin, à la mise en place d'équipements de proximité rendus nécessaires par l'évolution des zones urbanisées.

Autant d'axes qui se retrouvent déclinés dans les différentes politiques publiques.

## PRESENTATION CONSOLIDEE DU COMTE ADMINISTRATIF 2018 PAR GRANDES MASSES : Budget principal et budgets annexes

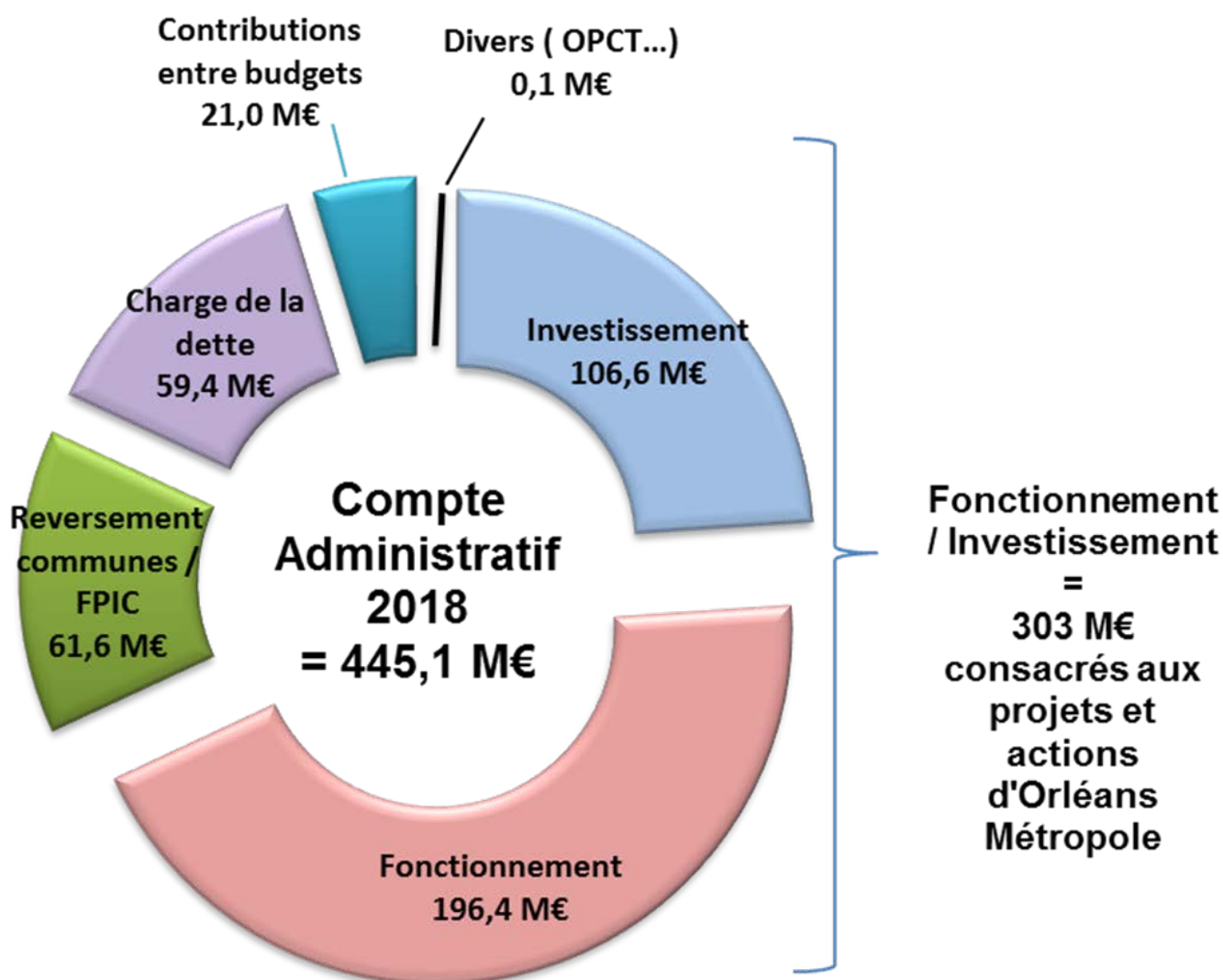
La présentation consolidée permet d'apprécier l'ensemble des réalisations de l'exercice, alors même qu'en respect de la réglementation comptable, les actions et projets de la Métropole sont comptabilisés au sein d'un budget principal et de douze budgets annexes (assainissement, transport, crématorium, parkings, pépinières d'entreprises, centre de formation d'apprentis, ZAC du parc Technologique d'Orléans Charbonnière, port fluvial, marché de gros, ZAC en régie, eau potable et parc Floral).

Les mouvements internes entre budgets ne sont pas retraités ; ils concernent soit des opérations de nature patrimoniale (transferts d'actifs entre budgets et régularisations comptables), soit des subventions ou participations versées par un budget à un autre (répartition des charges indirectes, subventions d'équilibre).

<b>1/ RESULTATS COURANTS ET CUMULES</b>	<b>CA 2016</b>	<b>CA 2017</b>	<b>CA 2018</b>
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT (Réelles)	330,8 M€	372,8 M€	372,6 M€
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT (Ordres)	2,6 M€	3,9 M€	8,3 M€
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (Réelles)	-258,4 M€	-268,1 M€	-287,0 M€
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (Ordres)	-14,6 M€	-20,5 M€	-25,0 M€
<b>RESULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>60,4 M€</b>	<b>88,1 M€</b>	<b>68,9 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN FONCTIONNEMENT	7,5 M€	12,4 M€	22,2 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>67,9 M€</b>	<b>100,5 M€</b>	<b>91,1 M€</b>
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (Réelles)	75,0 M€	124,2 M€	156,1 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (Ordres)	17,4 M€	20,5 M€	25,0 M€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (Réelles)	-86,9 M€	-161,2 M€	-158,1 M€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (Ordres)	-5,4 M€	-3,9 M€	-8,3 M€
<b>RESULTAT COURANT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>0,1 M€</b>	<b>-20,5 M€</b>	<b>14,7 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN INVESTISSEMENT	-49,0 M€	-48,9 M€	-69,1 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-48,9 M€</b>	<b>-69,4 M€</b>	<b>-54,4 M€</b>
<b>2/ REPORTS EN N+1</b>	<b>CA 2016</b>	<b>CA 2017</b>	<b>CA 2018</b>
RECETTES FONCTIONNEMENT REPORTEES EN N+1	1,7 M€	0,1 M€	0,2 M€
DEPENSES FONCTIONNEMENT REPORTEES EN N+1	-0,2 M€	-0,1 M€	-0,2 M€
<b>SOLDE DES REPORTS DE FONCTIONNEMENT (ZAC/PTOC)</b>	<b>1,6 M€</b>	<b>-0,1 M€</b>	<b>0,0 M€</b>
RECETTES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	22,1 M€	32,2 M€	77,3 M€
RECETTES D'EMPRUNT REPORTEES EN N+1	54,9 M€	75,3 M€	192,0 M€
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	-84,5 M€	-115,7 M€	-279,2 M€
<b>SOLDE DES REPORTS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-7,6 M€</b>	<b>-8,3 M€</b>	<b>-9,9 M€</b>
<b>3/ AFFECTATION ET REPORT A NOUVEAU</b>	<b>CA 2016</b>	<b>CA 2017</b>	<b>CA 2018</b>
RESULTAT DE FONCT. AFFECTE EN INVEST <small>(y/c apurement 1069)</small>	55,6 M€	78,5 M€	67,4 M€
RESULTAT A REPORTER EN FONCTIONNEMENT	12,4 M€	21,8 M€	23,7 M€

Sur un budget global de 445,1 M€, Orléans Métropole a consacré :

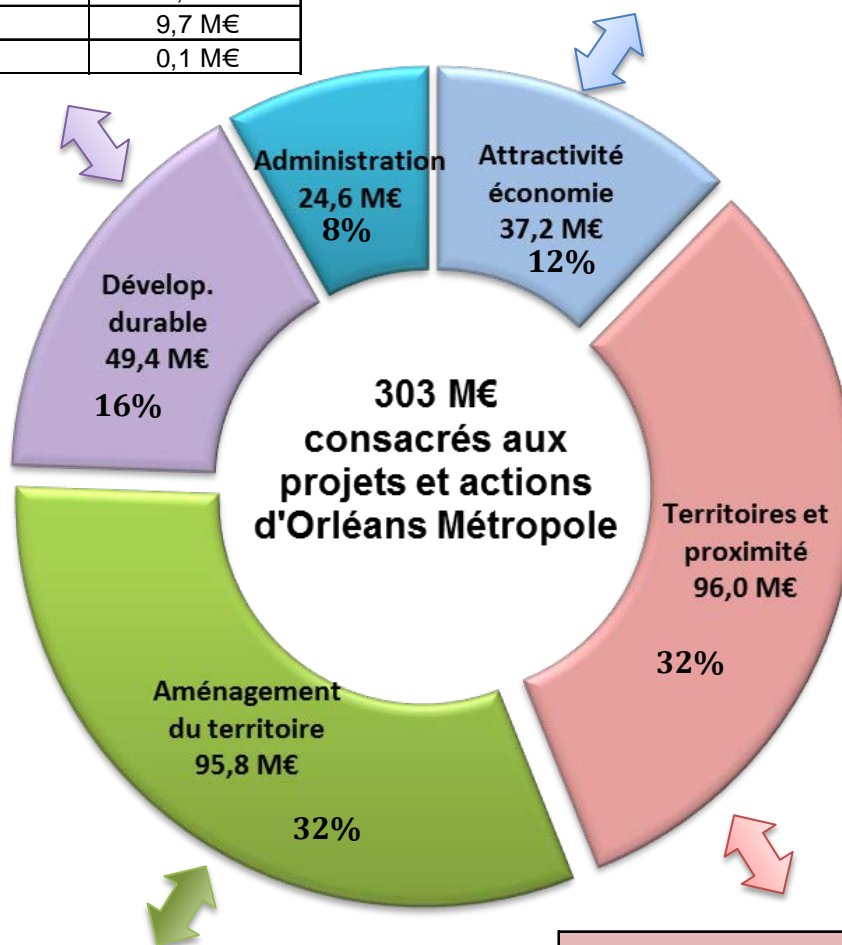
- 303 M€ aux différents projets et actions communautaires (dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement)
- 142,1 M€ aux versements aux communes, à la contribution au fonds national de péréquation intercommunale et communale, au remboursement de la dette et aux subventions d'équilibres versées aux budgets annexes.



Sur un budget réalisé à hauteur de 445,1 M€ de dépenses réelles, Orléans Métropole a consacré 303 M€ aux projets et actions qui se répartissent de la manière suivante :

DEVELOPPEMENT DURABLE	ACTIONS ET PROJETS 2018
ASSAINISSEMENT	24,3 M€
ENVIRONNEMENT / SDIS	15,4 M€
EAU	9,7 M€
RESEAUX	0,1 M€

ATTRACTIVITE ECONOMIE	ACTIONS ET PROJETS 2018
ECONOMIE - NUMERIQUE - DYNAMISATION COMMERCE ET CENTRE BOURGS	21,0 M€
ENSEIGNEMENT SUP - RECHERCHE	6,3 M€
TOURISME	4,9 M€
EMPLOI - INSERTION	4,7 M€
AGRICULTURE	0,3 M€



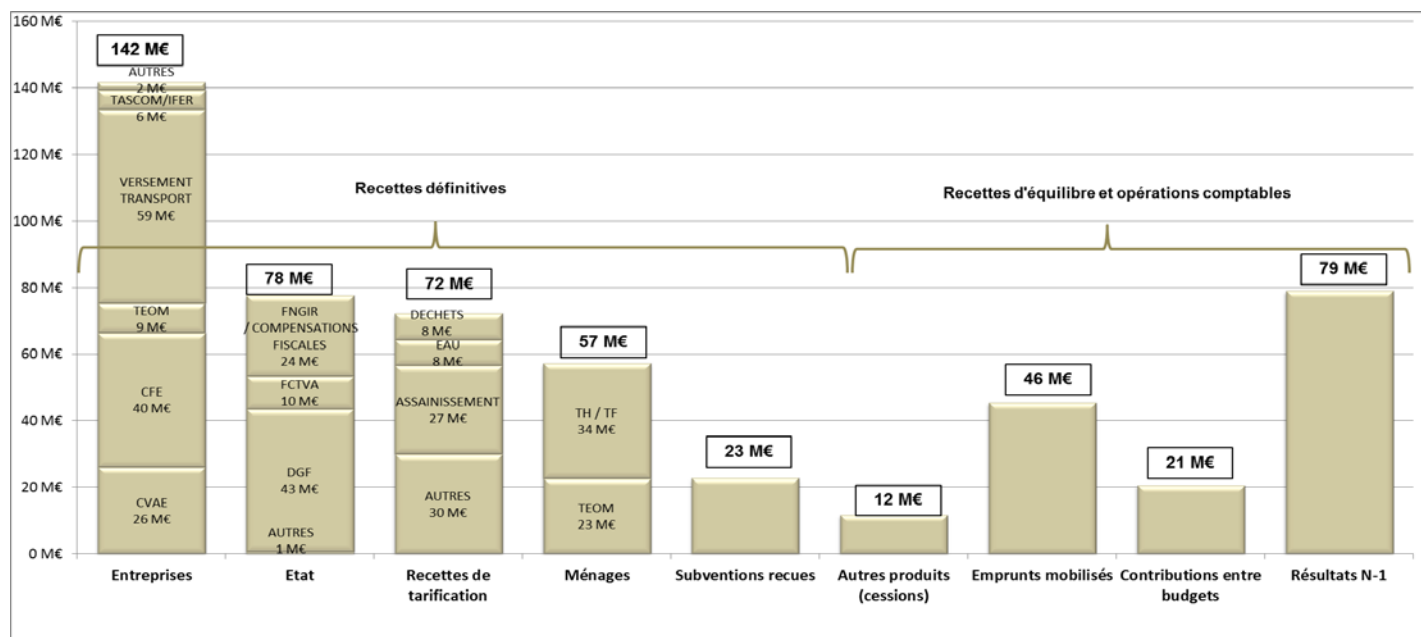
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	ACTIONS ET PROJETS 2018
MOBILITE - TRANSPORTS	69,5 M€
INTERIVES	16,2 M€
AMENAGEMENT URBAIN	5,5 M€
HABITAT - RENOUV. URBAIN	2,6 M€
GENS DU VOYAGE	1,0 M€
CREMATORIUM	0,6 M€
PROJET LOIRE	0,3 M€

TERRITOIRES ET PROXIMITE	ACTIONS ET PROJETS 2018
INFRASTRUCTURE - ESPACE PUBLIC	63,4 M€
GESTION DES DECHETS	32,6 M€

Parmi les projets d'équipement (>0,5M€) en 2018 figurent :

Opérations d'investissement 2018	Dépenses 2018
INTERIVES (ZAC, HORS ZAC, TRANSPORT PAR CABLES)	16,1 M€
CO'MET	11,9 M€
RESEAUX TRAM - GROS TRAVAUX	6,8 M€
RD2020 JOFFRE CANDOLLE	2,9 M€
CARREFOUR CHEVRES NOIRES	2,7 M€
LAB'O	2,5 M€
AUGMENTATION CAPITAL SEMPAT	2,3 M€
VOIRIE REFECTION EP LA SOURCE	2,0 M€
REHABILITATION RESEAUX UNITAIRES	1,7 M€
VOIRIE QUAIS BARENTIN/CYPIERRE	1,6 M€
ADELIS ST JEAN DE LA RUELLA-INGRE	1,4 M€
BENNES COLLECTE	1,4 M€
FAUBOURG ST VINCENT	1,4 M€
AMELIORATION DE VOIRIES	1,3 M€
VOIRIE QUAI MADELEINE/ST LAURENT	1,2 M€
ECLAIRAGE PUBLIC LA SOURCE	1,1 M€
AMELIORATION ET MATERIEL DE VOIRIE	1,1 M€
ESPACE PUBLIC	1,0 M€
TRAVAUX COMPLEMENTAIRES REGLEMENT VOIRIE	0,9 M€
REHABILITATIONS COURANTES CANALISATIONS	0,9 M€
BLD CHATEAUD MURLIN-QUEBEC	0,8 M€
RUE DES CHABASSIERES	0,8 M€
RENOVATION PCC ET PRIORITE AUX FEUX	0,7 M€
STEP LA CHAPELLE	0,7 M€
INVESTISSEMENTS COURANTS - MOBILITE	0,7 M€
ACCES QUAI DE LOIRE	0,7 M€
F.BANNIER-CHATEAUDUN-GARE ORLEANS	0,7 M€
REHABILITATION RESEAU BASSIN PR MAT EXPLOIT	0,6 M€
SITE QUELLE - EXPERTISES	0,6 M€
DEMOLITION PASSERELLE BOLIERE	0,6 M€
ITINERAIRES CYCLABLES	0,6 M€
MATERIELS SPECIFIQUES ASSAINISSEMENT	0,5 M€
REQUALIFICATIONS VOIRIES	0,5 M€
STE CATHERINE/ROMEE	0,5 M€
SBR SECTEUR BEDINIÈRE	0,5 M€
@GREENTECH	0,5 M€

## Orléans Métropole est majoritairement financée par les entreprises



La capacité d'autofinancement (épargne nette) est obtenue par différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement additionnées du montant de remboursement en capital des emprunts (dépense d'investissement). Les budgets annexes du Parc Technologique Orléans Charbonnière et des ZAC en régies (production des terrains en vue de leur commercialisation) sont exclus des calculs effectués ci-après.

CUMUL 11 budgets (hors PTOC/ZAC)	CA 2017	CA 2018
Recettes de gestion courantes	357,9 M€	368,6 M€
- Dépenses de gestion courantes	258,4 M€	276,5 M€
<b>Epargne de gestion</b>	<b>99,5 M€</b>	<b>92,0 M€</b>
- Intérêts de la dette (CT+ LT)	7,9 M€	9,7 M€
- Dépenses exceptionnelles	1,7 M€	0,6 M€
+ Produits exceptionnels (hors cessions)	9,4 M€	1,6 M€
<b>Epargne brute</b>	<b>99,4 M€</b>	<b>83,3 M€</b>
+ Attribution invt		10,5 M€
<b>Epargne brute corrigée</b>	<b>99,4 M€</b>	<b>93,8 M€</b>
- Remboursement de capital	42,5 M€	49,4 M€
<b>Epargne nette / Autofinancement</b>	<b>56,8 M€</b>	<b>44,4 M€</b>

Les transferts de compétence ainsi que la dette transférée et la création de l'attribution de compensation d'investissement perturbent la comparabilité des ratios d'épargne entre 2017 et 2018.

L'évolution de l'épargne de gestion est liée à la création de l'attribution de compensation d'investissement qui constituait une recette de fonctionnement en 2017. Dans ces conditions, l'épargne de gestion consolidée 2018 s'élève à 92 M€ contre 99,5 M€ en 2017.

L'épargne brute 2017 intégrait une recette exceptionnelle de 6 M€ au titre de la reprise des excédents des budgets eau des communes, la dette « espace public » reprise des communes le 1er janvier 2018 représente quant à elle une dépense nouvelle de frais financiers de 1,1M€. Ainsi l'épargne brute corrigée (intégrant l'attribution de compensation d'investissement) atteint 93,8 M€ en 2018.

Après prise en compte du remboursement du capital de la dette (intégrant 5,3 M€ au titre de la dette reprise des communes), l'épargne disponible consolidée atteint 44,4 M€.

L'encours de la dette globale est constitué des emprunts souscrits pour financer les investissements du budget principal et de l'ensemble des budgets annexes.

En 2018, 45,5 M€ d'emprunts ont permis de financer près de 107 M€ de projets d'investissement. Dans ces conditions, compte tenu des remboursements de capital intervenus en 2018 et à périmètre constant, l'encours de la dette globale s'établit à 471 M€ contre 469 M€ au 31 décembre 2017.

A cet encours, il convient d'ajouter la dette eau potable reçue des communes au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour 14 M€ (encours au 31/12/2018 : 13,556 M€) et la dette espace public reçue des communes au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour 54 M€ (encours au 31/12/2018 : 48,854 M€).

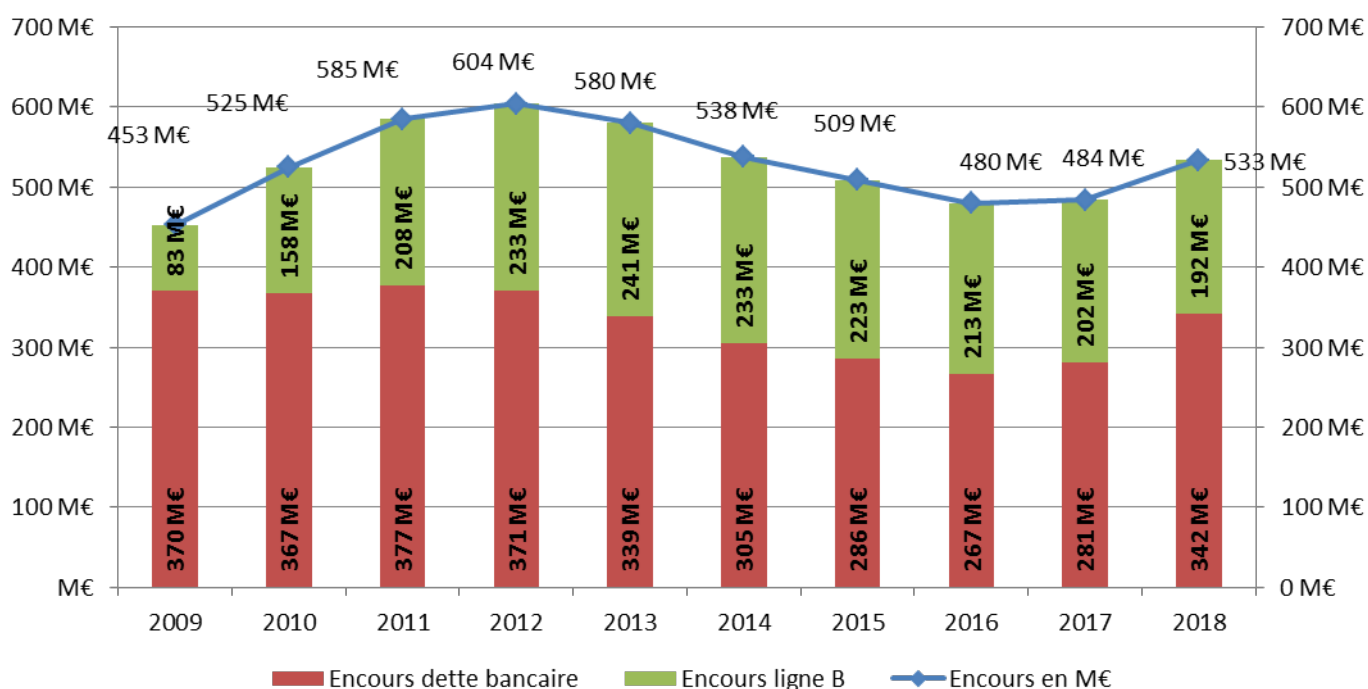
L'encours global de dette (y compris dettes reçues des communes) s'établit ainsi à 533 M€ au 31/12/2018.

La dette du budget transport représente 45% de l'encours global, celle du budget principal (y/c dette de la compétence Gestion des déchets et dette espace public) 43 %, et celle du budget assainissement 4,5%.

### Evolution de la dette globale

En millions d'€ au 31/12/n	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Budget principal	196 M€	183 M€	168 M€	156 M€	156 M€	174 M€
Budget principal - Rachat UTOM et fumées	25 M€	21 M€	17 M€	13 M€	9 M€	5 M€
B. Transport	305 M€	288 M€	277 M€	259 M€	250 M€	240 M€
B. Assainissement	41 M€	35 M€	33 M€	30 M€	28 M€	25 M€
B. PTOC	7 M€	7 M€	6 M€	6 M€	5 M€	5 M€
B. CFA			1 M€	1 M€	1 M€	1 M€
B. Pépinières	3 M€	2 M€	5 M€	12 M€	18 M€	19 M€
B. Port	3 M€	3 M€	3 M€	3 M€	2 M€	2 M€
<b>Dette bancaire</b>	<b>580 M€</b>	<b>539 M€</b>	<b>509 M€</b>	<b>480 M€</b>	<b>469 M€</b>	<b>471 M€</b>
<i>Dette eau potable reçue des communes</i>					14 M€	14 M€
<i>Dette espace public reçue des communes</i>						49 M€
<b>Dette globale</b>	<b>580 M€</b>	<b>539 M€</b>	<b>509 M€</b>	<b>480 M€</b>	<b>484 M€</b>	<b>533 M€</b>
<i>Dette reportée</i>	52 M€	44 M€	54 M€	55 M€	75 M€	192 M€
<b>Dette globale + dette reportée</b>	<b>632 M€</b>	<b>583 M€</b>	<b>563 M€</b>	<b>535 M€</b>	<b>559 M€</b>	<b>725 M€</b>

### Evolution de l'encours de la dette globale





La capacité de désendettement rapporte l'encours de dette à l'épargne brute. Elle indique, toute chose égale par ailleurs, la durée théorique nécessaire pour rembourser l'ensemble de la dette.

A l'issue de l'exercice 2018, la capacité de désendettement d'Orléans Métropole, tous budgets confondus, s'établit à 5 ans (encours de dette / épargne brute corrigée). La capacité de désendettement d'Orléans Métropole reste inférieure à 10 années, signe d'une situation financière saine et maîtrisée.

## LE BUDGET PRINCIPAL

1/ RESULTATS COURANTS	CA 2017	CA 2018
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	-192,509 M€	-214,579 M€
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	234,520 M€	247,822 M€
<b>RESULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>42,011 M€</b>	<b>33,243 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN FONCTIONNEMENT	0,402 M€	1,558 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>42,413 M€</b>	<b>34,802 M€</b>

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-104,812 M€	-111,824 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	88,011 M€	121,346 M€
<b>RESULTAT COURANT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-16,801 M€</b>	<b>9,522 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN INVESTISSEMENT	-24,050 M€	-40,851 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-40,851 M€</b>	<b>-31,330 M€</b>

2/ REPORTS EN N+1	CA 2018	CA 2019
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	-80,371 M€	-240,694 M€
RECETTES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	18,208 M€	59,869 M€
RECETTES D'EMPRUNTS REPORTEES EN N+1	62,160 M€	180,825 M€
<b>SOLDE DES REPORTS</b>	<b>-0,003 M€</b>	<b>0,000 M€</b>

3/ AFFECTATIONS ET REPORTS A NOUVEAU	CA 2017	CA 2018
RESULTATS A REPORTER EN FONCTIONNEMENT (RECETTES)	1,558 M€	0,942 M€
RESULTAT DE FONCT. AFFECTE EN INVEST. (y/c apurement 1069)	40,854 M€	33,859 M€

### Recettes de fonctionnement

En 2018, les recettes de gestion du budget principal s'élèvent à 239,9 M€ en progression de 10,3 M€ par rapport à 2017 (5,4 %).

Recettes en millions d'€	Budget 2018	Compte administratif 2018	Pour mémoire CA 2017
<b>(1) Recettes de gestion</b>	<b>238,2</b>	<b>239,9</b>	<b>229,6</b>
. Produit de la fiscalité directe	165,5	166,5	167,4
dt impôt économique (dt comp.et rôles suppl.)	127,8	128,7	130,5
Compensations (ZFU, part recettes, supp part salaires)	35,0	35,0	35,8
CFE	37,6	37,6	35,4
CVAE	26,1	26,1	28,0
FNGIR	14,2	14,2	14,2
DCRTP	7,5	7,5	7,5
Tascom	4,6	4,7	5,9
Roles supp CFE	1,9	2,6	2,8
IFER	1,0	1,0	0,9
dt taxe d'habitation , taxes foncières (y/c comp. et rôles suppl.)	37,6	37,8	36,9
TH TF TFNB	36,1	36,1	35,3
Compensations TH TF	1,4	1,4	1,3
Roles supp TH TF	0,2	0,3	0,3
. Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	30,9	31,5	30,8
. Dotation d'intercommunalité	7,9	7,9	7,8
. Recettes de facturation	20,7	20,8	10,7
. Subventions, participations	3,5	2,9	3,1
. Participation des budgets annexes	2,4	1,9	1,8
. Autres recettes courantes	7,2	8,3	8,1
<b>(2) Cessions</b>	<b>0,0</b>	<b>2,4</b>	<b>3,0</b>
<b>Recettes réelles (4 = 1+2)</b>	<b>238,2</b>	<b>242,4</b>	<b>232,6</b>
<b>(5) Recettes d'ordre</b>	<b>0,2</b>	<b>5,4</b>	<b>1,9</b>
<b>(6) Résultat reporté N-1</b>	<b>1,6</b>		
<b>Total recettes de l'exercice (4+5+6)</b>	<b>240,0</b>	<b>247,8</b>	<b>234,5</b>

Cette évolution s'explique notamment par :

- le remboursement d'une partie du personnel de la Ville d'Orléans à la Métropole dans le cadre de la mise de services communs entre les deux collectivités à partir du 1<sup>er</sup> juin 2018 (5,1 M€)
- les remboursements des personnels de la Métropole mis à disposition des communes pour la gestion des espaces verts restés communaux (2,3 M€)
- le remboursement par l'ESAD du personnel mis à disposition dans le cadre de son transfert à Orléans Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (0,6 M€)
- la facturation du règlement de voirie aux concessionnaires (+1 M€ par rapport à 2017)

### Dépenses de fonctionnement

En 2018, les dépenses de gestion du budget principal s'élèvent à 194 M€ en progression de 16,8 M€ par rapport à 2017 (9,5 %), évolution liées intégralement à des changements de périmètre et d'organisation.

Dépenses en millions d'€	Budget 2018	Compte administratif 2018	pour mémoire CA 2017
<b>(1) Dépenses de gestion</b>	<b>201,2</b>	<b>194,0</b>	<b>177,3</b>
. Reversements de fiscalité aux communes	58,7	58,5	64,7
Attribution de compensation	54,9	54,7	61,0
Dotation de solidarité	3,8	3,8	3,8
. Autres reversements de fiscalité	2,9	2,7	2,4
FPIC	1,4	1,4	2,3
Reversement CFE	0,0	0,0	0,0
Autres reversements	1,5	1,4	0,1
. Charges de personnel	48,3	47,9	17,7
. Charges à caractère général	45,5	43,0	49,3
. Subventions fonctionnement-Autres charges	9,6	9,3	6,0
. Subventions versées aux b. annexes	22,6	18,9	23,4
. Contribution SDIS	13,7	13,7	13,8
<b>(2) Intérêts de la dette - Frais financiers</b>	<b>5,5</b>	<b>3,9</b>	<b>2,3</b>
<b>Total dépenses réelles (3) = 1+2</b>	<b>206,8</b>	<b>197,9</b>	<b>179,5</b>
<b>(4) Dépenses d'ordre</b>	<b>33,2</b>	<b>16,6</b>	<b>13,0</b>
<b>Total dépenses de l'exercice 3+4</b>	<b>240,0</b>	<b>214,6</b>	<b>192,5</b>

L'évolution des dépenses est liée :

- au transfert du personnel espace public au 1<sup>er</sup> janvier 2018 entre les communes et Orléans Métropole et à la création des services communs entre la Ville d'Orléans et la métropole pour un total de 30,2 M€
- les dépenses relatives aux équipements transférés (ESAD, Parc Floral,...) au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour 3,3 M€

Ces dépenses nouvelles sont atténuées par :

- la baisse du FPIC (-1 M€)
- l'ajustement des attributions de compensations versées aux communes (-5 M€)
- la baisse des subventions versées aux budgets annexes (-5,1 M€) dont -4,6 M€ pour le budget annexe transport et -0,5 M€ pour le budget pépinières

Après retraitement des évolutions de périmètre, l'évolution des dépenses de fonctionnement est inférieure au taux d'évolution plafond de 1,2 % contractualisé avec l'Etat en 2018 pour la période 2017-2020.

## Dépenses d'investissement

Dépenses en millions d'euros	Budget 2018	Compte administratif 2018	Restes à réaliser 2018 sur 2019
<b>(1) Dépenses réelles</b>	<b>362,5</b>	<b>106,4</b>	<b>240,7</b>
. Dépenses d'équipement	280,6	68,0	198,2
. Avances et acomptes versés	48,7	11,6	37,0
. Op. pour cpte de tiers (aides à la pierre...)	5,0	0,1	4,8
. Remboursement d'emprunt	26,0	25,2	0,0
. Refinancement dette / Gestion dette	0,0	0,0	0,0
. Autres dépenses	2,3	1,5	0,7
<b>(2) Dépenses d'ordre</b>	<b>0,3</b>	<b>5,5</b>	
<b>(3) Résultat reporté N-1</b>	<b>40,9</b>		
<b>Total dépenses de l'exercice (1+2+3)</b>	<b>403,6</b>	<b>111,8</b>	<b>240,7</b>

En 2018, les dépenses d'équipement engagées représentent 347 M€ (106 M€ de dépenses mandatées et 241 M€ de projets en cours).

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 25,187 M€.

## Recettes d'investissement

Recettes en millions d'euros	Budget 2018	Compte administratif 2018	Restes à réaliser 2018 sur 2019
<b>(1) Recettes définitives</b>	<b>324,9</b>	<b>63,0</b>	<b>237,0</b>
. Subventions d'investissement	52,1	11,0	38,2
. Amendes de police	2,9	2,6	0,0
. Fonds de compens. de la TVA	28,2	8,8	18,0
. Recettes d'emprunt	225,6	33,0	180,8
. Participations et immo.financières	0,0	0,0	0,0
. Refinancement de dette / Gestion de dette	0,0	0,0	0,0
. Avances et acomptes versés	0,6	0,6	0,0
. Autres recettes	15,5	6,9	0,0
<b>(2) Affectation N-1</b>	<b>40,9</b>	<b>40,9</b>	<b>0,0</b>
<b>(3) Opérations p/c de tiers</b>	<b>4,6</b>	<b>0,9</b>	<b>3,7</b>
<b>Total recettes réelles</b>	<b>370,3</b>	<b>104,7</b>	<b>240,7</b>
<b>(4) Recettes d'ordre</b>	<b>33,3</b>	<b>16,6</b>	<b>0,0</b>
<b>Total recettes de l'exercice</b>	<b>403,6</b>	<b>121,3</b>	<b>240,7</b>

Au 31/12/2018, les recettes réelles engagées (hors emprunt et affectation N-1) s'élèvent à 90,8 M€, dont 30,9 M€ ont fait l'objet d'un titre sur l'exercice.

Un emprunt de 33 M€ a été mobilisé sur l'exercice 2018 et 180,8 M€ de contrats d'emprunt non versés font l'objet d'un report sur 2019.

## Capacité d'autofinancement

La capacité de désendettement rapporte l'encours de dette en fin d'exercice à l'épargne brute dégagée. Elle indique, toute chose égale par ailleurs, la durée théorique nécessaire pour rembourser l'ensemble de la dette.

BUDGET PRINCIPAL	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Recettes courantes de fonctionnement	211,25 M€	209,85 M€	227,69 M€	239,93 M€
- Dépenses courantes de gestion	172,61 M€	173,32 M€	177,17 M€	194,00 M€
dont subvention versée au budget Transports	22,65 M€	22,36 M€	20,50 M€	15,90 M€
<b>Epargne de gestion</b>	<b>38,64 M€</b>	<b>36,53 M€</b>	<b>50,52 M€</b>	<b>45,93 M€</b>
- Intérêts de la dette (CT+ LT)	4,47 M€	3,66 M€	2,25 M€	3,95 M€
- Dépenses exceptionnelles	0,57 M€	0,53 M€	0,10 M€	0,00 M€
+ Produits exceptionnels (hors cessions)	1,08 M€	1,23 M€	1,92 M€	0,02 M€
<b>Epargne brute</b>	<b>34,68 M€</b>	<b>33,57 M€</b>	<b>50,09 M€</b>	<b>42,01 M€</b>
Attribution compensation invt reçue	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	10,49 M€
<b>Epargne brute corrigée</b>	<b>34,68 M€</b>	<b>33,57 M€</b>	<b>50,09 M€</b>	<b>52,49 M€</b>
- Remboursement de capital	19,60 M€	19,94 M€	19,65 M€	25,19 M€
<b>Epargne nette / Autofinancement</b>	<b>15,08 M€</b>	<b>13,63 M€</b>	<b>30,44 M€</b>	<b>27,31 M€</b>

En 2018, l'épargne brute corrigée du montant de l'attribution de compensation d'investissement s'élève à 52 M€ et l'épargne nette à 27 M€.

En rapportant l'encours de la dette du budget annexe au 31 décembre 2018 (227 M€) à l'épargne brute (incluant l'attribution de compensation d'investissement) dégagée au compte administratif, la capacité de désendettement s'établit à 4,3 ans en 2018 (encours de dette / Epargne brute corrigée).

## LES BUDGETS ANNEXES

Orléans Métropole dispose de 12 budgets annexes au 31/12/2018. Il est présenté ci-après les budgets dont le financement repose majoritairement sur une taxe ou redevance (budget assainissement et eau) ainsi que sur le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal (budgets transports, CFA, pépinières, port fluvial et parc floral).

### Le budget annexe Assainissement

1/ RESULTATS COURANTS	CA 2017	CA 2018
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	-17,795 M€	-17,945 M€
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	30,731 M€	31,075 M€
<b>RESULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>12,936 M€</b>	<b>13,130 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN FONCTIONNEMENT	9,009 M€	12,812 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>21,945 M€</b>	<b>25,942 M€</b>
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-12,233 M€	-14,045 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	11,666 M€	13,162 M€
<b>RESULTAT COURANT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-0,567 M€</b>	<b>-0,883 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN INVESTISSEMENT	-2,908 M€	-3,475 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-3,475 M€</b>	<b>-4,358 M€</b>
<b>2/ REPORTS EN N+1</b>	<b>CA 2017</b>	<b>CA 2018</b>
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	-6,429 M€	-10,311 M€
RECETTES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	0,771 M€	2,030 M€
RECETTES D'EMPRUNTS REPORTEES EN N+1		
<b>SOLDE DES REPORTS</b>	<b>-5,658 M€</b>	<b>-8,281 M€</b>
<b>3/ AFFECTATIONS ET REPORTS A NOUVEAU</b>	<b>CA 2017</b>	<b>CA 2018</b>
RESULTATS A REPORTER EN FONCTIONNEMENT (RECETTES)	12,812 M€	13,303 M€
PART DU RESULTAT DE FONCT. AFFECTE EN INVEST.	9,132 M€	12,639 M€

En fonctionnement, le montant total des recettes s'élève à 31,075 M€ pour un total de dépenses de 17,945 M€. Le résultat courant de fonctionnement de l'exercice s'élève à 13,130 M€. Après reprise de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2017 pour 12,812 M€, l'excédent disponible avant affectation des résultats s'élève ainsi à 25,942 M€.

En investissement, le montant total des recettes s'élève à 13,162 M€ pour un total de dépenses de 14,045 M€, le résultat courant présente un déficit de 0,883 M€. Après reprise du déficit antérieur de 3,475 M€, le résultat cumulé d'investissement s'établit en déficit de 4,358 M€.

Les reports de crédits d'investissement s'élèvent à 10,311 M€ en dépenses et à 2,030 M€ en recettes. Le résultat final d'investissement fait apparaître un besoin d'affectation de 12,639 M€, à prélever sur le résultat de fonctionnement. Dans ces conditions, la section d'investissement est équilibrée et le résultat disponible à reprendre en section de fonctionnement sur l'exercice 2019 s'élève à 13,303 M€.

Aucun emprunt nouveau n'a été mobilisé en 2018. L'endettement du budget annexe s'élève ainsi à 25,37 M€ fin 2018, en diminution de 2,42 M€ par rapport à 2017.

En 2018, la capacité d'autofinancement du budget annexe s'établit à 13,503 M€.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA 2017	CA 2018	Evol
- Recettes courantes de fonctionnement	29,170 M€	29,719 M€	0,550 M€
- Dépenses courantes de gestion	12,966 M€	13,221 M€	0,255 M€
<b>Epargne de gestion</b>	<b>16,204 M€</b>	<b>16,499 M€</b>	<b>0,295 M€</b>
- Intérêts (CT + LT)	0,309 M€	0,348 M€	0,040 M€
- Charges exceptionnelles	0,667 M€	0,384 M€	-0,284 M€
+ Produits exceptionnels (hors cessions)	0,374 M€	0,159 M€	-0,215 M€
<b>Epargne brute</b>	<b>15,602 M€</b>	<b>15,925 M€</b>	<b>0,323 M€</b>
- Remboursement de capital (hors RA)	2,405 M€	2,422 M€	0,017 M€
<b>Epargne nette</b>	<b>13,196 M€</b>	<b>13,503 M€</b>	<b>0,307 M€</b>

La capacité de désendettement rapporte l'encours de dette en fin d'exercice à l'épargne brute dégagée. Elle indique, toute chose égale par ailleurs, la durée théorique nécessaire pour rembourser l'ensemble de la dette. En rapportant l'encours de la dette du budget annexe au 31 décembre 2018 (25,37 M€) à l'épargne brute dégagée au compte administratif (15,925 M€), la capacité de désendettement s'établit à 1,6 an fin 2018.

## Le budget annexe Transport

1/ RESULTATS COURANTS	CA 2017	CA 2018
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	-61,289 M€	-62,610 M€
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	83,728 M€	79,898 M€
<b>RESULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>22,439 M€</b>	<b>17,289 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN FONCTIONNEMENT	0,205 M€	0,045 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>22,644 M€</b>	<b>17,334 M€</b>
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-32,065 M€	-31,821 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	32,262 M€	35,760 M€
<b>RESULTAT COURANT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>0,197 M€</b>	<b>3,940 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN INVESTISSEMENT	-20,561 M€	-20,364 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-20,364 M€</b>	<b>-16,424 M€</b>
2/ REPORTS EN N+1	CA 2017	CA 2018
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	-24,036 M€	-19,649 M€
RECETTES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	12,989 M€	15,448 M€
RECETTES D'EMPRUNTS REPORTEES EN N+1	8,812 M€	4,202 M€
<b>SOLDE DES REPORTS</b>	<b>-2,235 M€</b>	<b>0,000 M€</b>
3/ AFFECTATIONS ET REPORTS A NOUVEAU	CA 2017	CA 2018
RESULTATS A REPORTER EN FONCTIONNEMENT (RECETTES)	0,045 M€	0,910 M€
PART DU RESULTAT DE FONCT. AFFECTE EN INVEST.	22,599 M€	16,424 M€

En fonctionnement, le montant total des recettes de l'exercice 2018 s'élève à 79,898 M€ pour un montant total de dépenses de 62,610 M€, le résultat courant de fonctionnement s'élève donc à 17,289 M€. Après reprise du résultat de 2017 (0,045 M€), l'excédent disponible avant affectation des résultats s'élève à 17,334 M€.

En investissement, le montant total des recettes d'investissement s'élève à 35,760 M€ pour un montant total de dépenses de 31,821 M€. Dans ce contexte, le résultat courant d'investissement présente un excédent de 3,940 M€. Après reprise du déficit antérieur de 20,364 M€, le déficit cumulé d'investissement s'établit à 16,424 M€.

La prise en compte des reports d'investissement pour 19,649 M€ en dépenses et 19,649 M€ en recettes fait apparaître un besoin d'affectation de 16,424 M€, qui sera prélevé sur le résultat de la section de fonctionnement. Dans ce contexte, le résultat de fonctionnement repris sur l'exercice 2019 s'élève à 0,910 M€.

En 2018, 10 M€ d'emprunts nouveaux ont été souscrits pour financer les investissements. Au 31 décembre 2018, l'encours de dette du budget annexe Transports s'établit à 240,5M€, en diminution par rapport à fin 2017 (- 10 M€).

En 2018, la capacité d'autofinancement du budget annexe s'établit à 0,276 M€.

BUDGET ANNEXE TRANSPORT	CA 2017	CA 2018	Evol
- Recettes courantes de fonctionnement	82,983 M€	78,697 M€	-4,286 M€
- Dépenses courantes de gestion	56,316 M€	55,124 M€	-1,192 M€
<b>Epargne de gestion</b>	<b>26,667 M€</b>	<b>23,573 M€</b>	<b>-3,094 M€</b>
- Intérêts (CT + LT)	4,710 M€	4,691 M€	-0,019 M€
- Charges exceptionnelles	0,040 M€	0,000 M€	-0,040 M€
+ Produits exceptionnels (hors cessions)	0,520 M€	1,202 M€	0,682 M€
<b>Epargne brute</b>	<b>22,437 M€</b>	<b>20,084 M€</b>	<b>-2,353 M€</b>
- Remboursement de capital (hors RA)	18,784 M€	19,807 M€	1,023 M€
<b>Epargne nette</b>	<b>3,653 M€</b>	<b>0,276 M€</b>	<b>-3,377 M€</b>

## Le budget annexe Pépinières

Orléans Métropole gère trois pépinières situées à Saint-Jean-de-Braye, Saint-Jean-de-la-Ruelle et Olivet. Les locaux, situés à Orléans La Source et loués par Orléans Métropole (Centre d'Innovation) n'accueillent plus d'entreprises. Elles ont été pour la plupart transférées au LAB'O. L'ensemble des baux souscrits par la communauté urbaine arrivent peu à peu tous à échéance.

La gestion quotidienne des pépinières est assurée par l'association Orléans Pépinières dans le cadre d'un marché public de prestations et de services.

1/ RESULTATS COURANTS	CA 2017	CA 2018
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	-1,861 M€	-1,604 M€
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	2,441 M€	2,421 M€
<b>RESULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,580 M€</b>	<b>0,817 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN FONCTIONNEMENT	0,110 M€	0,024 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,690 M€</b>	<b>0,840 M€</b>
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-7,918 M€	-3,821 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	7,628 M€	3,616 M€
<b>RESULTAT COURANT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-0,289 M€</b>	<b>-0,205 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN INVESTISSEMENT	-0,207 M€	-0,497 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-0,497 M€</b>	<b>-0,702 M€</b>

2/ REPORTS EN N+1	CA 2017	CA 2018
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	-4,470 M€	-2,604 M€
RECETTES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1		0,000 M€
RECETTES D'EMPRUNTS REPORTEES EN N+1	4,300 M€	2,604 M€
<b>SOLDE DES REPORTS</b>	<b>-0,170 M€</b>	<b>0,000 M€</b>

3/ AFFECTATIONS ET REPORTS A NOUVEAU	CA 2017	CA 2018
PART DU RESULTAT DE FONCT. AFFECTE EN INVEST.	0,666 M€	0,702 M€
RESULTATS A REPORTER EN FONCTIONNEMENT (REC)	0,024 M€	0,139 M€

En fonctionnement, le montant total des recettes s'élève à 2,421 M€ pour un total de dépenses de 1,604 M€, présentant un résultat courant de 0,817 M€. Après reprise de l'excédent de fonctionnement 2017 (0,024 M€), l'excédent disponible avant affectation des résultats s'élève à 0,840 M€.

En investissement, les recettes d'investissement s'élèvent à 3,616 M€ pour 3,821 M€ de dépenses, faisant apparaître un déficit d'investissement de 0,205 M€. Après reprise du résultat antérieur 2017 (-0,497 M€), le déficit cumulé d'investissement s'établit à 0,702 M€.



Les reports s'élèvent à 2,604 M€ en dépenses et en recettes. Dans ce contexte, l'excédent de fonctionnement sera affecté pour 0,702 M€ au financement de la section d'investissement et 0,139 M€ seront repris en fonctionnement.

En 2018, 2,5 M€ d'emprunts nouveaux ont été souscrits. L'encours de dette du budget annexe s'établit à 19,301 M€.

La capacité d'autofinancement correspond à la part des recettes de fonctionnement qui peut être affectée au financement des investissements de l'exercice. En 2018, l'autofinancement est à l'équilibre.

BUDGET ANNEXE PEPINIÈRES	CA 2017	CA 2018	Evol
Recettes courantes de fonctionnement	2,156 M€	2,200 M€	0,044 M€
- Dépenses courantes de gestion	1,238 M€	1,026 M€	-0,212 M€
<b>Epargne de gestion</b>	<b>0,918 M€</b>	<b>1,175 M€</b>	<b>0,256 M€</b>
- Intérêts (CT + LT)	0,090 M€	0,167 M€	0,077 M€
- Charges exceptionnelles	0,001 M€	0,000 M€	-0,001 M€
+ Produits exceptionnels (hors cessions)	0,060 M€	0,000 M€	-0,060 M€
<b>Epargne brute</b>	<b>0,888 M€</b>	<b>1,008 M€</b>	<b>0,120 M€</b>
- Remboursement de capital (hors RA)	0,669 M€	1,008 M€	0,338 M€
<b>Epargne nette</b>	<b>0,218 M€</b>	<b>0,000 M€</b>	<b>-0,218 M€</b>

### **Le budget annexe Centre de Formation des Apprentis**

L'exercice 2018 est marqué par le développement de la formation continue et des formations ad hoc à destination des entreprises, la poursuite des actions favorisant la mobilité européenne des apprentis et l'achat d'équipements pédagogiques nécessaires à l'évolution des programmes des diplômes et des titres professionnels.

1/ RESULTATS COURANTS	CA 2017	CA 2018
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	-3,116 M€	-3,469 M€
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	3,372 M€	3,462 M€
<b>RESULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,256 M€</b>	<b>-0,008 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN FONCTIONNEMENT	0,002 M€	0,042 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,258 M€</b>	<b>0,034 M€</b>
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-1,091 M€	-0,266 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1,237 M€	0,707 M€
<b>RESULTAT COURANT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>0,146 M€</b>	<b>0,441 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN INVESTISSEMENT	-0,438 M€	-0,293 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-0,293 M€</b>	<b>0,149 M€</b>
<b>2/ REPORTS EN N+1</b>	<b>CA 2017</b>	<b>CA 2018</b>
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	-0,122 M€	-0,044 M€
RECETTES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	0,198 M€	
RECETTES D'EMPRUNTS REPORTEES EN N+1	0,000 M€	
<b>SOLDE DES REPORTS</b>	<b>0,076 M€</b>	<b>-0,044 M€</b>
<b>3/ AFFECTATIONS ET REPORTS A NOUVEAU</b>	<b>CA 2017</b>	<b>CA 2018</b>
RESULTATS A REPORTER EN FONCTIONNEMENT (RECETTES)	0,042 M€	0,034 M€
PART DU RESULTAT DE FONCT. AFFECTE EN INVEST.	0,217 M€	0,000 M€

En fonctionnement, le total des recettes courantes de l'exercice s'élève à 3,462 M€ pour 3,469 M€ de dépenses, induisant un déficit de fonctionnement de 0,008 M€ et un excédent de 0,034 M€ après reprise du résultat 2017 de 0,042 M€.

En investissement, le total des recettes courantes s'élève à 0,707 M€ pour 0,266 M€ de dépenses. Après reprise du déficit antérieur (-0,293 M€), la section d'investissement présente un excédent de 0,149 M€.

Prenant en considération les reports de crédits d'investissement à hauteur de 0,044 M€ en dépenses, le résultat final d'investissement fait apparaître un excédent de 0,105 M€.

Dans ces conditions, le résultat disponible à reprendre en section de fonctionnement sur l'exercice 2019 s'élève à 0,034 M€.

L'encours de dette du budget annexe CFA s'élève à 0,695 M€ au 31/12/2018.

BUDGET CFA	CA 2017	CA 2018	Evol
Recettes courantes de fonctionnement	3,292 M€	3,441 M€	0,149 M€
- Dépenses courantes de gestion	3,043 M€	3,376 M€	0,333 M€
<b>Epargne de gestion</b>	<b>0,249 M€</b>	<b>0,065 M€</b>	<b>-0,184 M€</b>
- Intérêts	0,007 M€	0,010 M€	0,003 M€
- charges + produits exceptionnels	0,051 M€	0,000 M€	-0,051 M€
<b>Epargne brute</b>	<b>0,293 M€</b>	<b>0,054 M€</b>	<b>-0,239 M€</b>
- Remboursement de capital	0,033 M€	0,040 M€	0,008 M€
<b>Epargne nette</b>	<b>0,261 M€</b>	<b>0,014 M€</b>	<b>-0,246 M€</b>

La capacité d'autofinancement, qui correspond à la part des recettes de fonctionnement qui peut être affectée au financement des investissements de l'exercice, s'établit à 0,014 M€.

### **Le budget annexe Port Fluvial**

L'exploitation du port est gérée en régie depuis mai 2016. Le contrat de gestion du port, confié à la société Marinov s'est achevé en mai 2016. Le périmètre de cette prestation de service a été revu, en lien avec la mutualisation des services engagée avec la Ville d'Orléans, et permet de réduire le budget des prestations externalisées. Ainsi une partie des prestations a été reprise en régie, un marché a été instauré concernant les crues et la mise en sécurité du bateau Inexplosible.

La gestion du port fluvial public, service public à caractère administratif, est isolée au sein d'un budget annexe soumis au régime général de la TVA.

L'activité du port fluvial, activité de service public administratif soumise à TVA, a été reprise en régie directe en 2018. Par délibération du 20/12/2018, il été approuvé la suppression du budget annexe au 31/12/2018 et l'intégration l'ensemble de l'activité du budget port fluvial au sein du budget principal.

1/ RESULTATS COURANTS	CA 2017	CA 2018
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	-0,155 M€	-0,144 M€
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	0,337 M€	0,332 M€
<b>RESULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,182 M€</b>	<b>0,187 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN FONCTIONNEMENT	0,188 M€	0,171 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,370 M€</b>	<b>0,358 M€</b>
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-0,238 M€	-0,125 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,159 M€	0,219 M€
<b>RESULTAT COURANT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-0,080 M€</b>	<b>0,094 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN INVESTISSEMENT	-0,117 M€	-0,197 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-0,197 M€</b>	<b>-0,102 M€</b>
<b>2/ REPORTS EN N+1</b>	<b>CA 2017</b>	<b>CA 2018</b>
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	-0,002 M€	
<b>SOLDE DES REPORTS</b>	<b>-0,002 M€</b>	<b>0,000 M€</b>
<b>3/ AFFECTATIONS ET REPORTS A NOUVEAU</b>	<b>CA 2017</b>	<b>CA 2018</b>
RESULTATS A REPORTER EN FONCTIONNEMENT (RECETTES)	0,171 M€	0,256 M€
PART DU RESULTAT DE FONCT. AFFECTE EN INVEST.	0,199 M€	0,102 M€

En fonctionnement, les recettes de l'exercice s'élèvent à 0,332 M€ pour 0,144 M€ de dépenses, induisant un résultat courant de 0,187 M€. Après reprise de l'excédent de fonctionnement 2017 (0,171 M€), l'excédent disponible avant affectation des résultats s'élève à 0,358 M€.

En investissement, les recettes d'investissement s'élèvent à 0,219 M€ pour 0,125 M€ de dépenses. Après reprise du déficit antérieur 2017 (0,197 M€), le déficit cumulé d'investissement s'établit à 0,102 M€.

Dans ce contexte, l'excédent de fonctionnement sera affecté pour 0,102 M€ au financement de la section d'investissement, et 0,256 M€ seront repris en fonctionnement.

L'activité du port fluvial est reprise au budget principal à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, le budget annexe est clôturé au 31/12/2018. Les résultats seront repris au sein du budget principal lors du budget supplémentaire 2019.

En fin d'exercice 2018, la dette du budget annexe s'élève à 2,264 M€.

La capacité d'autofinancement, qui correspond à la part des recettes de fonctionnement qui peut être affectée au financement des investissements de l'exercice, s'élève à 0,084 M€.

BUDGET ANNEXE PORT FLUVIAL	CA 2017	CA 2018	Evol
- Recettes courantes de fonctionnement	0,332 M€	0,332 M€	0,000 M€
- Dépenses courantes de gestion	0,039 M€	0,022 M€	-0,017 M€
<b>Epargne de gestion</b>	<b>0,294 M€</b>	<b>0,310 M€</b>	<b>0,017 M€</b>
- Intérêts (CT + LT)	0,107 M€	0,102 M€	-0,005 M€
- Charges exceptionnelles	0,000 M€	0,000 M€	0,000 M€
+ Produits exceptionnels (hors cessions)	0,005 M€	0,000 M€	-0,005 M€
<b>Epargne brute</b>	<b>0,191 M€</b>	<b>0,208 M€</b>	<b>0,017 M€</b>
- Remboursement de capital (hors RA)	0,124 M€	0,124 M€	0,000 M€
<b>Epargne nette</b>	<b>0,067 M€</b>	<b>0,084 M€</b>	<b>0,017 M€</b>

Le budget annexe étant clôturé au 31/12/2018, l'encours de dette sera repris au budget principal.

## Le budget annexe Eau

Le compte administratif 2018 du budget annexe de l'eau potable est le deuxième sous l'ère métropolitaine et le premier d'une exécution budgétaire entièrement réalisée par les services métropolitains. En effet, en 2017, l'exécution budgétaire était réalisée conjointement avec les communes via les conventions de gestion transitoire.

1/ RESULTATS COURANTS	CA 2017	CA 2018
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	-8,014 M€	-7,670 M€
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	17,326 M€	10,445 M€
<b>RESULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>9,312 M€</b>	<b>2,775 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN FONCTIONNEMENT		4,711 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>9,312 M€</b>	<b>7,486 M€</b>
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-5,695 M€	-2,051 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,866 M€	4,845 M€
<b>RESULTAT COURANT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-4,830 M€</b>	<b>2,795 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN INVESTISSEMENT		-4,570 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-4,830 M€</b>	<b>-1,776 M€</b>

2/ REPORTS EN N+1	CA 2017	CA 2018
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1		-3,969 M€
RECETTES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1		0,000 M€
RECETTES D'EMPRUNTS REPORTEES EN N+1		3,969 M€
<b>SOLDE DES REPORTS</b>		<b>0,000 M€</b>

3/ AFFECTATIONS ET REPORTS A NOUVEAU	CA 2017	CA 2018
RESULTATS A REPORTER EN FONCTIONNEMENT (RECETTES)	4,711 M€	5,711 M€
PART DU RESULTAT DE FONCT. AFFECTE EN INVEST.	4,611 M€	1,776 M€

En fonctionnement, le montant total des recettes s'élève à 10,445 M€ pour un total de dépenses de 7,670 M€. Le résultat courant de fonctionnement de l'exercice s'élève à 2,775 M€. Après reprise de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2017 pour 4,711 M€, l'excédent disponible avant affectation des résultats s'élève ainsi à 7,486 M€.

En investissement, le montant total des recettes s'élève à 4,845 M€ pour un total de dépenses de 2,051 M€, le résultat courant présente un excédent de 2,795 M€. Après reprise du déficit antérieur de 4,570 M€, le résultat cumulé d'investissement s'établit en déficit de 1,776 M€.

Les reports de crédits d'investissement s'élèvent à 3,969 M€ en dépenses et en recettes.

Le syndicat des usages a été dissout par arrêtés préfectoraux du 22/12/2017 et du 29/06/2018, il convient donc d'ajouter les résultats transférés par le syndicat en 2018 (excédent de 0,107 M€ en fonctionnement et déficit de 0,107 M€ en investissement), aux résultats du budget annexe, résultats qui seront repris dans la comptes de la Métropole au budget supplémentaire 2019.

Le résultat final d'investissement fait apparaître un besoin d'affectation de 1,883 M€, à prélever sur le résultat de fonctionnement. Dans ces conditions, la section d'investissement est équilibrée et le résultat disponible à reprendre en section de fonctionnement sur l'exercice 2019 s'élève à 5,711 M€.

Aucun emprunt nouveau n'a été mobilisé en 2018. Au 31 décembre 2018, l'encours de dette du budget annexe Eau Potable s'établit à 13,557 M€.

En 2018, la capacité d'autofinancement du budget annexe s'établit à 1,987 M€.

<b>BUDGET ANNEXE EAU</b>	<b>CA 2017</b>	<b>CA 2018</b>
- Recettes courantes de fonctionnement	10,864 M€	10,279 M€
- Dépenses courantes de gestion	6,720 M€	6,997 M€
<b>Epargne de gestion</b>	<b>4,144 M€</b>	<b>3,282 M€</b>
- Intérêts (CT + LT)	0,449 M€	0,410 M€
- Charges exceptionnelles (*)	0,762 M€	0,226 M€
+ Produits exceptionnels (hors cessions) (*)	0,002 M€	0,166 M€
<b>Epargne brute</b>	<b>2,935 M€</b>	<b>2,812 M€</b>
- Remboursement de capital (hors RA)	0,869 M€	0,825 M€
<b>Epargne nette</b>	<b>2,066 M€</b>	<b>1,987 M€</b>

(\*) Hors reprise des résultats de fonctionnement  
2016 des communes  
Recettes 6,460 M€  
Dépenses : 0,083 M€

En rapportant l'encours de la dette du budget annexe au 31 décembre 2018 (13,557 M€) à l'épargne brute dégagée au compte administratif (2,812 M€), la capacité de désendettement s'établit à 4,8 ans fin 2018.

### **Le budget annexe Parc Floral**

Cofinancé par la Ville d'Orléans et le Département du Loiret, le Parc floral, labellisé « jardin remarquable », constitue à la fois un site touristique contribuant au rayonnement du territoire et un espace naturel vert de proximité (comportant notamment une dimension préservation et expérimentation botanique).

Le Parc floral de la Source est le 1er site touristique du Loiret de par sa fréquentation. Des animations sont programmées chaque année à destination du grand public : salon des arts du jardin, conférences, spectacles nocturnes, ateliers-découverte destinés aux enfants.

Enfin, le parc met à la disposition des entreprises ses espaces naturels et un hall d'expositions pour organiser leurs manifestations.

L'intégration du Parc Floral dans les statuts de la Métropole a été approuvée par le conseil métropolitain du 16 novembre 2017. Par conséquent le budget 2018 est le premier budget du Parc Floral métropolitain.

<b>1/ RESULTATS COURANTS</b>	<b>CA 2018</b>
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	-1,993 M€
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	3,320 M€
<b>RESULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1,327 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN FONCTIONNEMENT	
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1,327 M€</b>
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-1,290 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,754 M€
<b>RESULTAT COURANT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-0,535 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN INVESTISSEMENT	
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-0,535 M€</b>

<b>2/ REPORTS EN N+1</b>	<b>CA 2018</b>
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	-0,593 M€
RECETTES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	
RECETTES D'EMPRUNTS REPORTEES EN N+1	
<b>SOLDE DES REPORTS</b>	<b>-0,593 M€</b>

<b>3/ AFFECTATIONS ET REPORTS A NOUVEAU</b>	<b>CA 2018</b>
RESULTATS A REPORTER EN FONCTIONNEMENT (RECETTES)	0,199 M€
PART DU RESULTAT DE FONCT. AFFECTE EN INVEST.	1,129 M€

En fonctionnement, le montant total des recettes s'élève à 3,320 M€ pour un total de dépenses de 1,993 M€. Le résultat courant de fonctionnement de l'exercice s'élève à 1,327 M€.

En investissement, le montant total des recettes s'élève à 0,754 M€ pour un total de dépenses de 1,290 M€, le résultat courant présente un déficit de 0,535 M€.

Les reports de crédits d'investissement s'élèvent à 0,593 M€ en dépenses. Le résultat final d'investissement fait apparaître un besoin d'affectation de 1,129 M€, à prélever sur le résultat de fonctionnement. Dans ces conditions, la section d'investissement est équilibrée et le résultat disponible à reprendre en section de fonctionnement sur l'exercice 2019 s'élève à 0,199 M€.

Le budget annexe Parc Floral ne dispose d'aucun encours de dette.

La capacité d'autofinancement, qui correspond à la part des recettes de fonctionnement qui peut être affectée au financement des investissements de l'exercice, s'établit à 0,949 M€.

<b>BUDGET PARC FLORAL</b>	<b>CA 2018</b>
Recettes courantes de fonctionnement	2,607 M€
- Dépenses courantes de gestion	1,659 M€
<b>Epargne de gestion</b>	<b>0,949 M€</b>
- Intérêts	0,000 M€
- charges + produits exceptionnels	0,000 M€
<b>Epargne brute</b>	<b>0,949 M€</b>
- Remboursement de capital	0,000 M€
<b>Epargne nette</b>	<b>0,949 M€</b>